



TELEDECLARATION D'UN CONSEILLER A LA SECURITE

ART 6 de l'arrêté TMD du 29 mai 2009 modifié



Ministère de la Transition
Écologique et Solidaire
Ministère de la Cohésion des
Territoires et des Relations
avec les Collectivités
Territoriales

Portail d'authentification Cerbère

RAPPEL REGLEMENTAIRE :

Comme le prévoit l'article 6 de l'arrêté TMD du 29/05/2009 modifié « Le chef de toute entreprise concernée doit indiquer l'identité de son conseiller, ou, le cas échéant, de ses conseillers, suivant le modèle de déclaration CERFA n° 12251 *02 au préfet de région - direction régionale chargée des services de transport ou du contrôle des transports terrestres - où l'entreprise est domiciliée... »

Cet article 6 de l'arrêté précité sera modifié à compter du 1^{er} janvier 2021.

Depuis fin octobre 2020, une démarche de simplification et de dématérialisation sous forme de télédéclaration appelé « Déclaration-CSTMD » version 0.13.2 du 11/05/2020 est disponible sur le site :

<https://declaration-cstmd.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Après avoir créé votre compte cerbère, vous pouvez réaliser les opérations suivantes :

- Déclarer les conseillers à la sécurité sur le(s) établissement(s), sites concernés ;**
- Suivre l'État des déclarations, modifier et/ou clôturer la ou les déclaration(s) ;**
- Saisir les informations complémentaires pour chaque établissement, sites concernés (activité Marchandises dangereuses, contact) ;**
- Téléverser le rapport annuel activité du conseiller à la sécurité sur demande de l'administration**

Seule l'entreprise, après création de son compte cerbère via l'application, peut déclarer son ou ses Conseillers à la Sécurité sur son ou ses établissements.

Par conséquent, le traitement des déclarations sous format papier (cerfa) n'est plus assuré par les services des DREAL ou DRIEA IF.

COMMENT PUIS-JE M'IDENTIFIER POUR LA PREMIERE FOIS :

A la première connexion à l'application CSTMD, il vous faut créer votre compte Cerbère.

Pour cela, cliquer sur le bouton « se connecter » ou rendez-vous sur le portail d'authentification du ministère : <https://authentification.din.developpement-durable.gouv.fr>

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

Portail d'authentification Cerbère

Cerbère Connexion Mon compte Aide Accessibilité

Authentification

Connexion

Votre identifiant Cerbère et votre mot de passe

Identifiant

Mot de passe

Connexion

Mot de passe inconnu ? [Créer un compte Cerbère](#)

S'identifier avec FranceConnect
Réservé aux comptes de particuliers

Cliquer sur « créer un compte Cerbère » - Cette étape d'authentification s'effectue en 5 étapes.

En tant qu'entreprise, vous possédez un certificat d'inscription au répertoire SIRENE mentionnant votre n° SIREN. **(Cette identification est obligatoire avant toute inscription et authentification à l'application.)**

Sélectionnez « créer un compte pour votre activité professionnelle, indiquez votre numéro SIREN »

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

Portail d'authentification Cerbère

🏠 Cerbère

🔗 Connexion 👤 Mon compte 🇬🇧 🇪🇸 🇫🇷 🆘 Aide ♿ Accessibilité

Création de compte - Etape 1/5

Choix du profil

- Vous souhaitez utiliser votre compte FranceConnect pour vos démarches administratives personnelles
 S'identifier avec FranceConnect
- Vous souhaitez créer votre compte Cerbère pour vos démarches administratives personnelles
- Vous souhaitez créer votre compte pour votre activité professionnelle, indiquez nous votre numéro SIREN
Votre numéro SIREN

Puis validez

Le prochain écran est prérempli avec les informations récupérées du répertoire SIRENE : adresse, ville et pays.
Complétez les champs obligatoires : civilité, prénom, nom et adresse mail. **Puis valider**



Ministère de la Transition
Écologique et Solidaire
Ministère de la Cohésion des
Territoires et des Relations
avec les Collectivités
Territoriales

Portail d'authentification Cerbère



Cerbère

Connexion

Mon compte



Aide

Accessibilité

Création de compte - Etape 2/5

Entreprise

Identité

CIVILITÉ* Madame Monsieur

Prénom*

Nom*

Adresse mail*

Confirmation mail*

Adresse postale

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Mobile

* Champs obligatoires

Annuler

Valider

Votre adresse électronique est votre identifiant de compte. Elle sera vérifiée pour valider la création de votre compte.

Puis validez

Vous accédez ensuite à un récapitulatif de votre compte pour contrôle et à la saisie de votre mot de passe.

Mot de passe

Votre mot de passe doit respecter les règles suivantes

- 8 caractères minimum;
- au moins 1 minuscule, 1 majuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial;
- différent de vos 3 précédents mots de passe.

Mot de passe

••••••••

Confirmation

••••••••

Code de sécurité

Veuillez reproduire le code de sécurité présenté.

q 5 k c a 9 9

q5Kc99

Changer

Conditions générales d'utilisation

J'accepte les [conditions générales d'utilisation du portail d'authentification Cerbère](#).

* Champs obligatoires

Confirmez-vous les données saisies??

Non

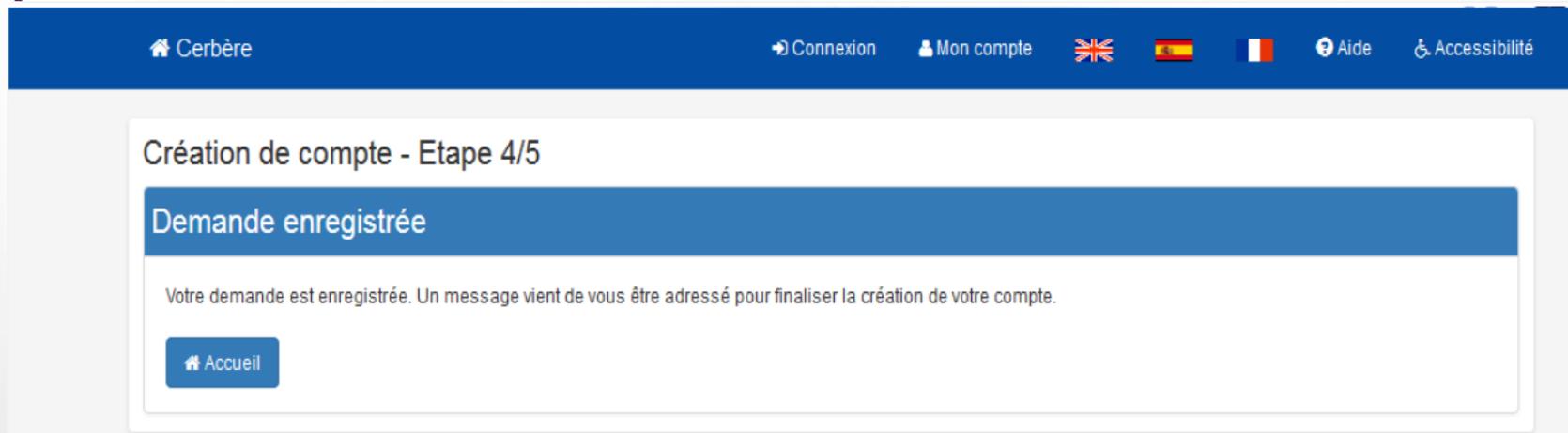
Oui

Choisissez un **mot de passe**. Il vous est personnel et ne doit en aucun cas être communiqué.

Recopiez le **code de sécurité** visuel dans le champ prévu à cet effet.

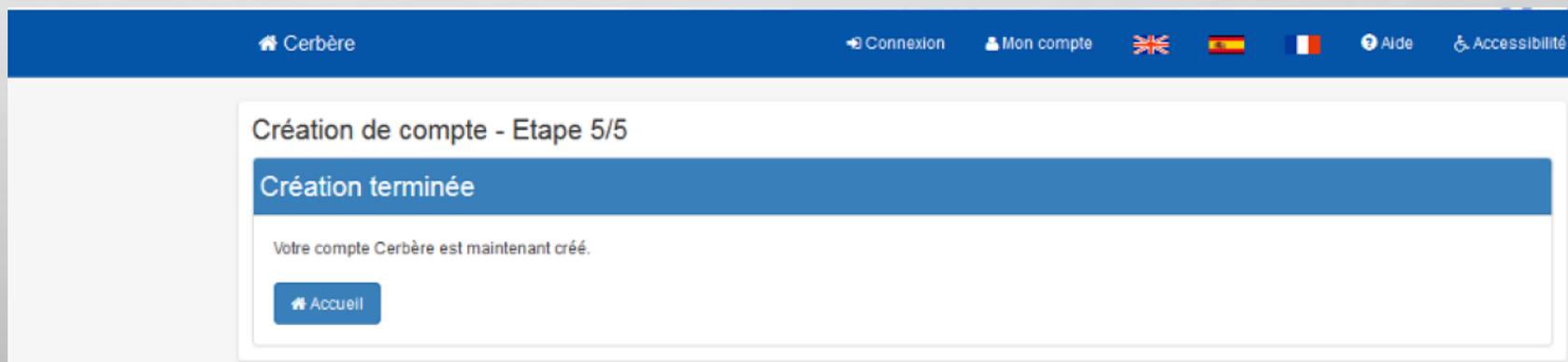
Accepter les **conditions générales d'utilisation** puis **Validez**.

Un **message de confirmation** vous sera adressé dans votre **boîte aux lettres électronique** (ou dans vos spams), pour finaliser la création de votre compte.



Un message vous est adressé sur votre boîte mail. Ce courrier contient un lien de confirmation à usage unique et limité dans le temps. Passé le délai imparti, la procédure devra être reprise à son début.

Suivez les instructions de ce courrier. Cliquez sur le lien présent dans ce message, la création de votre compte est terminée.



Vous pouvez maintenant accéder à l'application CSTMD en vous connectant avec votre identifiant (l'adresse électronique que vous avez enregistrée) et le mot de passe créé.

Nota : Le recours aux procédures dématérialisées reste facultatif pour les entreprises qui gardent la faculté de faire leurs demandes par dossier papier jusqu'au 31 décembre 2020. Dans ce cas, ils doivent continuer d'utiliser le CERFA en vigueur.

COMMENT PUIS-JE DECLARER MON CONSEILLER A LA SECURITE :

Connectez vous <https://declaration-cstmd.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Cliquez sur « **Se connecter** »

The screenshot shows the 'Portail d'authentification Cerbère' for the 'MINISTÈRES ÉCOLOGIQUE TRANSITION COHÉSION DES TERRITOIRES MER'. The page title is 'Authentification DECLARATION-CSTMD'. The main heading is 'Connexion'. Below this, there is a form with the text 'Votre identifiant Cerbère et votre mot de passe'. The form contains two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de passe'. A blue button labeled 'Connexion' is positioned below the fields. To the right of the form is a 'S'identifier avec FranceConnect' button, with the note 'Réservé aux comptes de particuliers' underneath. At the bottom of the form, there are two links: 'Mot de passe inconnu ?' and 'Créer un compte Cerbère'. The top navigation bar includes 'Cerbère', 'Connexion', 'Mon compte', and flags for the United Kingdom, Spain, and France, along with 'Aide' and 'Accessibilité'.

Entrez votre identifiant (adresse mail renseigné lors de la création de votre compte) et votre mot de passe

Cliquez sur « Connexion »

NON DU CONTACT



Ministère de la Transition écologique et solidaire
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
Gestion des conseillers à la sécurité
Transport de marchandises dangereuses

XXXXXXXXXXXXXXXXXX 

Connexion

Se connecter : en tant qu'entreprise en tant que conseiller à la sécurité

CONNEXION

Cochez « En tant qu'entreprise »

Cliquez sur « Connexion »

Accueil / Établissements et sites / Établissement xxxxxxxxxxxxxxxx

Établissement xxxxxxxxxxxxxxxx**Rappel du numéro de SIRET de l'établissement**

Vous n'avez pas encore saisi les informations concernant votre siège. Veuillez déclarer le contact et vos activités.

~ Activités marchandises dangereuses

	Route	Fer	Navigable	1	2	7	C	H
Transport	<input type="checkbox"/>							
Remplissage	<input type="checkbox"/>							
Chargement	<input type="checkbox"/>							
Déchargement	<input type="checkbox"/>							
Emballage (tous mode confondus)				<input type="checkbox"/>				

 Produits à haut risque (tous modes confondus)**Etape n° 1 : Mode de transport****Cochez « Route » pour les opérations de Transport, chargement et déchargement - Remplissage exclusivement pour les transporteurs en citernes****Etape n° 2 : Classes de danger des matières concernées****Cochez « C = chimie » pour les matières dangereuses des classes 3 à 9 sauf 7, ainsi que pour emballage (tous modes confondus)****Cochez « 1 pour les explosifs »****Cochez « 2 pour les gaz »****Cochez « 7 pour les matières radioactives »****Etape n° 3 : produits à haut risque****Demander des précisions à votre conseiller à la sécurité avant de cocher cette case**

^ Contacts

CONTACT DE VOTRE ENTREPRISE (ceux renseignés lors de la création du compte)

Nom

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Prénom

Xxxxxxxxxxx

Téléphone

00 00 00 00 00

Mél

xxxxxxxx.xxxxxxxxx@xxxxxxx.fr

^ Déclarer conseillers

Saisir une partie du nom ou du certificat

Saisissez 3 caractères minimum

AJOUTER

BOUCARD Christian Certificat FR 10289 (valide jusqu'au 24/12/2022)



ENREGISTRER

Après avoir taper le nom « **BOUCARD** », choisir **IMPÉRATIVEMENT** le n° de certificat 10289 + cliquer sur **AJOUTER**

Puis cliquez sur « **ENREGISTRER** »

Après l'enregistrement du conseiller à la sécurité, le visuel suivant apparaît

Informations DE VOTRE ENTREPRISE (ceux renseignés lors de la création du compte)

Siret: XXXXXXXXXXXXXXXX Dénomination: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Adresse: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX C.P.: 00000 Commune: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Conseillers

🔍 1 soumis

Conseiller	Date début	Date clôture	État
BOUCARD Christian	07/12/2020		🔍

Vous pourrez par ailleurs clôturer un contrat avec un conseiller à la sécurité en saisissant la date de clôture, qui mettra fin au contrat.

De la même manière, le conseiller à la sécurité pourra aussi de son côté faire une demande de clôture, que vous devrez alors valider

En cas de multi-sites ou multi-établissement

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Gestion des conseillers à la sécurité
Transport de marchandises dangereuses

XXXXXX 

Accueil **Établissements et sites** Conseillers Rapports annuels

Accueil / Établissements et sites

Établissements et sites

AJOUTER UN NOUVEAU SITE

Saisir le siret ou la raison sociale ou le département ou la commune **RECHERCHER**

✓Siège ✓Établissements actifs ✓Établissements fermés ✓Sites ✓Provisoires

1 établissements et sites Pages: 1 / 1

Type	Siret	Raison sociale	Dép.	Commune	Etat
Siège	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XX	XXXXXXXXXX	Actif 

Une synthèse de votre situation est accessible dès le module « ACCUEIL » de l'application

Vous aurez ainsi une vision sur :

- Vos contrats avec les conseillers à la sécurité
- Les listes de vos établissements et sites pour lesquels vous avez désigné un conseiller à la sécurité
- Les rapports annuels qui pourraient vous être demandés

Déclaration de Conseiller à la Sécurité

Cette application vous permet de déclarer les conseillers à la Sécurité pour chacun de vos établissements et sites.

^ Conseillers



DÉCLARER UN CONSEILLER

^ Établissements et sites



DÉCLARER UN ETS/SITE

Un premier email vous est adressé pour vous confirmer la prise en compte de votre déclaration.

De : robot-declaration-cstmd-prod.csac@developpement-durable.gouv.fr <robot-declaration-cstmd-prod.csac@developpement-durable.gouv.fr>

Envoyé : lundi 7 décembre 2020 16:19

À : xxxxxxxxxxxxxxxx.xxxxxxxxxxxxxx@xxxxxxxxxxxx.fr

Objet : Confirmation de déclaration

Bonjour,

Votre déclaration a été transmise le 07/12/2020 à l'administration.

Le(s) conseiller(s) et établissement(s) concernés sont les suivants :

- BOUCARD Christian - NOM de votre entreprise (n° Siret xxxxxxxxxxxxxxxx)

"Ceci est un mél généré automatiquement ; merci de ne pas répondre à celui-ci."

Un second vous est adressé lorsque le conseiller à la sécurité a accepté le contrat.

De : robot-declaration-cstmd-prod.csac@developpement-durable.gouv.fr <robot-declaration-cstmd-prod.csac@developpement-durable.gouv.fr>

Envoyé : lundi 7 décembre 2020 16:45

À : xxxxxxxxxxxxxxxx.xxxxxxxxxxxxxx@xxxxxxxxxxxx.fr

Objet : Acceptation du contrat

Bonjour,

Le conseiller à la sécurité a accepté le contrat soumis le 07/12/2020.

Le(s) conseiller(s) et établissement(s) concernés sont les suivants:

- BOUCARD Christian - NOM de votre entreprise (n° Siret xxxxxxxxxxxxxxxx)

'Ceci est un mél généré automatiquement; merci de ne pas répondre à celui-ci.'

IMPORTANT



Pour que votre demande soit validée, il appartient au conseiller à la sécurité d'accepter le contrat (via le portail Cerbère)

Or votre conseiller à la sécurité ne reçoit pas d'avis lui indiquant qu'une entreprise le déclare en qualité de conseiller à la sécurité.

Afin de nous permettre d'accepter ou de refuser la mission de conseiller à la sécurité à votre profit, **nous vous remercions donc de bien vouloir nous transmettre copie du mail de confirmation de déclaration.**

Enfin, pour nous permettre le contrôle des déclarations en ligne, et le suivi administratif des dossiers, **nous vous remercions donc de bien vouloir nous transmettre copie du mail d'acceptation du contrat.**

MODULE « RAPPORTS »

Le service de l'État pourra vous réclamer un rapport annuel.

Vous verrez cette demande affichée dans l'application et également doublée d'un mail à l'adresse électronique que vous avez inscrit dans l'application.

Vous téléverserez le fichier directement dans l'application.

Accueil Établissements et sites Conseillers Rapports annuels

Accueil / Rapports annuels

Rapports annuels

^ Rapports téléversés

Nom du fichier	Date
----------------	------

^ Téléverser un rapport

Sélectionner un fichier

PARCOURIR TÉLÉVERSER